



Réunion de Comité Syndical du Mercredi 04 Novembre 2015 Mégevette – Foyer de fond Compte-rendu



Etaient présents :

Celia BERNAZ, Marc BRON, Aline CARRON, Jean-François COLLOUD, Anne CORNIER-PASQUIER, Anne DESBIOLLES, Isabelle ENTZMANN, Michel HARDY, Gérald LOMBARD, Max MEYNET-CORDONNIER, Denis MOUCHET, Louis RODRIGUEZ.

Absents excusés :

Alain DEGENEVE, Michael BRON, Jean-Louis GAVORY, Gilles VANDERMALIERE.

Etait également présent :

Jean-Louis VUAGNOUX.

La séance a débuté avec l'approbation et la signature sans observations du compte-rendu de la dernière réunion de Comité Syndical (Mercredi 23 Septembre 2015).

AVENIR DU SYNDICAT

➤ **Participation des communes pour l'année 2016**

Mme la Présidente présente une maquette du budget de fonctionnement du Syndicat des Alpes du Léman pour l'année 2016. Cette version présente l'hypothèse de participation maximale puisque sans subventions de poste et sans prise en compte des excédents de fonctionnement (non connus à ce jour).

Mme la Présidente fait part de la demande d'Isabelle Curt-Comte, directrice de l'EPIC, à savoir le financement d'un poste saisonnier de Décembre à Mars pour l'Office de Tourisme. La demande est refusée à l'unanimité par le Comité Syndical, s'appuyant sur la demande faite précédemment de ne pas reconduire de poste en 2016.

➤ **Débat sur les subventions aux associations**

Le groupe de travail du 15 Octobre a été annulé, seulement deux communes (Habère Poche et Bellevaux) étant représentées.

Il est donc demandé à l'ensemble du Comité Syndical de se prononcer sur l'attribution de l'enveloppe destinée à soutenir les événements locaux. Mme la Présidente propose plusieurs critères permettant d'apprécier les événements (fréquentation, image pour le territoire, niveau de développement) et propose aux délégués de chaque commune de lister les événements y répondant. Sont identifiés :

- Des événements connus : Trails du Brevon, Rock'n'Poche (Habère Poche), Feufl'Haze, festival des chorales en église (Mégevette), Foire aux skis (Lullin).
- Des événements qui se développent : Montée en alpage (Villard), MusiBroc' (Habère Lullin), Foire aux sports (Reyvroz), Montée des Voirons (Saxel).

Un prochain groupe de travail est programmé le jeudi 17 Décembre à 18h (avant le Comité Syndical). Mme la Présidente invite les associations portant des événements sur les Alpes du Léman à faire une demande auprès du Syndicat.

➤ **Point sur la mission de M. Christophe Devouassoux, juriste**

M. Devouassoux a finalisé l'étude des budgets de chaque commune, ainsi que les autres critères retenus (taxe de séjour, subvention directe des Alpes du Léman...). Un classement des communes selon le poids financier et le poids économique a été remis aux élus. Cette étude sera présentée dans les conseils municipaux des 8 communes, du 6 Novembre (Reyvroz) au 3 Décembre (Saxel).

Un temps de présentation est aussi prévu lors du prochain Comité Syndical.

➤ **Point sur les forfaits 2 massifs Alpes du Léman**

Le Syndicat (Sébastien Berthet) assurait chaque automne les réunions de préparation avec les stations pour les forfaits communs des 2 massifs (Hirmentaz-Les Habères et Bellevaux-La Chèvrerie).

Cette mission est toujours du ressort du Syndicat (il s'agit de la huitième convention en 2015) mais est assurée depuis plusieurs saisons par Isabelle Curt Comte.

Ces missions sont :

- La commercialisation des forfaits 2 massifs (Les Habères-Hirmentaz / Roc d'Enfer) : forfaits saison + forfaits séjour.
- La promotion commune.
- L'assistance aux sociétés de remontées mécaniques pour la programmation informatique du logiciel de forfait.
- Calculer les reversements entre les stations : 2 Massifs, puis répartition entre Hirmentaz et les Habères.

Ces missions nécessitent, à ce jour trois réunions et du temps passé pour produire convention, compte-rendu et calculs.

Mme La Présidente propose que cette action ne soit plus portée par le Syndicat et attire l'attention des élus sur la nécessité d'enlever des missions à l'EPIC, suite à la non-reconduction du poste de communication.

Après débat, le Comité Syndical propose que la promotion, commercialisation et programmation du logiciel soit assuré par l'Office de Tourisme. Le calcul de reversion entre massif et station devra être assuré par les stations directement.

➤ **Déménagement du Syndicat et travaux dans les bureaux de l'Office de tourisme**

Les travaux démarrent la semaine du 2 Novembre pour les locaux de Bellevaux.

L'Office du tourisme pourra, dès la semaine 46, déplacer les archives et brochures dans le local mis à disposition par la mairie de Bellevaux.

Pour les travaux du bureau d'accueil d'Habère Poche, la mairie doit examiner d'autres solutions pour la cloison.

PROJET DE TERRITOIRE 2015-2020 : ESPACE VALLEEN SADL/CCHC**➤ Compléments demandés par les financeurs sur la candidature Alpes du Léman/Haut-Chablais**

La candidature Alpes du Léman/Haut Chablais a été présentée le 6 Octobre à Grenoble aux financeurs (Europe, Etat, Région) par Sylvain Durand, Sandra Lardy et Stéphane Pugin Bron. Les questions ont principalement porté sur le bilan des actions passées et quelques précisions sur la stratégie à venir (les actions tourisme).

Le 22 octobre, les financeurs ont fait une demande de compléments, portant notamment sur :

- Le bilan des précédents programmes de financement, aussi bien côté Haut Chablais que côté Alpes du Léman.
- L'élaboration du diagnostic (méthode participative).
- La hiérarchisation des axes stratégiques et leur chiffrage.
- L'évaluation des actions à venir.
- La gouvernance entre les collectivités et la comité de pilotage.

Ces éléments sont préparés avec le Haut-Chablais pour être restitués le 10 Novembre. La réponse définitive des financeurs sera le 25 Novembre.

➤ Préparation du plan d'actions

Le plan d'action doit être rédigé pour le 31 Décembre. La préparation se fera avec des groupes de travail. Le temps de travail de Sylvain Durand est à prioriser sur ce plan d'actions.

Proposition de calendrier :

- Du 9 au 26 Novembre : rédaction du plan d'actions chiffrés, avec groupe de travail selon la thématique.
- 27 Novembre : présentation en bureau de la CCHC.
- 10 Décembre : présentation en Comité Syndical avec proposition d'une maquette financière.

POINT SUR LES ACTIONS TOURISME EN COURS

➤ **VTT à assistance électrique : scénarios pour la suite de l'activité**

Une note présentant le bilan de la phase test de l'été 2015 a été envoyée aux élus. Il en ressort :

- Un faible nombre de locations pour les foyers des Moises et de Villard.
- Une satisfaction des clients quant à l'activité (pédalage facile, parcours bien adaptés..).

Pour l'année 2016, plusieurs contraintes sont à prendre en compte comme l'organisation du foyer de Villard (pas d'animateur qui pourra assurer l'activité) et le fait que les vélos ne pourront pas être repris par la Communauté de Communes du Haut-Chablais dans le cadre d'un transfert de la compétence tourisme. A noter que le projet « destination électrique » porté avec la CCHC dans le programme Espace Valléen ne porte que sur l'acquisition de bornes de recharge.

Plusieurs scénarios, s'appuyant sur les expériences d'autres collectivités françaises, sont présentés aux élus. Après débat, il ressort que la gestion de l'activité uniquement par le Syndicat des Alpes du Léman est trop lourde. Les solutions de délégation de service public ou création de SCIC sont écartées.

Délibération n°1 (code 2015/28)

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de revendre les 9 VTT à assistance électrique.

Une proposition financière sera faite au foyer des Moises afin que les vélos et l'activité puissent se maintenir sur le territoire.

➤ **Point sur les travaux des parcours de découverte**

Parcours « Secrets de Fées » :

La coupe de bois prévue cet été a été reportée à l'année 2016. Pour rappel, le Comité Syndical a fait le choix de ne pas poser le nouveau mobilier tant que les travaux forestiers n'auront pas été réalisés (risque de dégradation).

Toutefois la subvention de la Région Rhône-Alpes prend fin en Octobre 2016, soit un temps court pour la réalisation des travaux.

Marc BRON propose un rendez-vous entre la mairie, l'ONF et le Syndicat pour apporter une solution.

Parcours « L'Appel de la montagne » :

La coupe de bois prévue par l'Indivision concerne une petite portion du parcours. L'Indivision s'engage à remettre le sentier en état.

Les travaux de reprise du sentier par la CCHC ont commencé début Novembre. Le mobilier sera lui, posé au mois de Mai 2016.

Les BAT seront validés par le groupe de travail courant Novembre.

Parcours « Ombres sur l'alpage » :

Le mobilier sera aussi posé en Mai 2016.

➤ **Projet de sentier thématique Saxel**

Denis MOUCHET présente le projet de sentier thématique sur le site de Super Saxel. Il s'agit d'un parcours valorisant l'exploitation du bois. Ce projet pourrait être complémentaire aux 3 parcours de découverte.

Le Comité Syndical décide de l'inclure dans le plan d'actions Espace Valléen.

➤ TSF : rencontre entre agriculteurs et accompagnateurs en montagne

La rencontre entre les agriculteurs et les accompagnateurs en montagne (ouverte aussi aux guides, guides du patrimoine et moniteurs) se fera le 26 Novembre à la salle des fêtes de Saxel. Pour rappel, il s'agit de rapprocher ces deux professions pour créer des visites d'exploitation. La rencontre est ouverte à tout agriculteur souhaitant ouvrir son exploitation et faire découvrir son activité.

GESTION DU PERSONNEL

➤ Poste salarié du Syndicat des Alpes du Léman

Le contrat de Sylvain Durand (chef de projet-responsable du Syndicat) se termine le 31 Décembre 2015.

Le Comité Syndical souhaite qu'un poste salarié soit en place à partir de 2016, pour mener les actions de l'Espace Valléen (appui du chef de projet) et assurer la gestion du Syndicat.

Délibération n° 2 (code 2015/29)

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- D'approuver la création d'un poste de « chargé de mission tourisme-responsable du Syndicat », pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2018.
- De confier à la Présidente le soin de lancer une procédure de recrutement, en collaboration avec le Centre de Gestion de Haute-Savoie, et de choisir le candidat dont le profil correspondra le mieux aux caractéristiques du poste. Les élus du comité syndical qui le souhaitent pourront participer au recrutement.
- De confier à la Présidente le soin de signer le contrat de travail et réaliser les démarches administratives auprès des différents organismes (URSSAF, Pôle Emploi, Centre de Gestion...) afin d'officialiser l'embauche.

CALENDRIER DES REUNIONS ET ECHEANCES IMPORTANTES (MISE A JOUR DU 13/11/2015)

Rencontre agriculteurs / accompagnateurs pour la création de visites

Jeudi 26 Novembre – 20h – Saxel – Salle des fêtes

Première présentation du plan d'actions Espace Valléen

Vendredi 27 Novembre – 8h30 – Bureau de la Communauté de Communes du Haut-Chablais

Lancement de saison hiver Office de Tourisme

Mercredi 9 Décembre – 18h30 – Ferme du Bois Noir – Habère Poche

Comité Syndical n°67

Jeudi 17 Décembre – 18h30 – Habère Poche

Réunions techniciens :**Réunion technique Loi NOTRe**

Mardi 17 Novembre

Dates importantes pour information :

Comité de sélection des candidatures retravaillées des Espaces valléens (sélection OU rejet) : le Comité de sélection établit définitivement la liste des espaces valléens sélectionnés habilités à présenter leur plan d'actions pluriannuel.

25 Novembre 2015

Transmission des plans d'actions finalisés pour tous les candidats Espaces valléens

31 décembre 2015

Signature des membres du comité syndical (lors de la prochaine réunion de comité).